



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER INTITULÉ "DECOUVERTE D'INSTRUMENTS AFRICAINS" PAR LA SOCIÉTÉ IROKO SOUND SA A LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 16 MAI 2020 A 16H30

**DÉCISION N° DM-20-096
EN DATE DU 27 MARS 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier de la société Iroko Sound SA dont le siège social est situé 7, rue Vincent Compoint – 75018 PARIS, le samedi 16 mai 2020 à 16h30 à la salle des Académiciens de Cœur de Ville, située au 98, rue de Fontenay.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Iroko Sound SA dont le siège social est situé 7, rue Vincent Compoint – 75018 PARIS, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier intitulé « Découverte d'instruments africains », le samedi 16 mai 2020 à 16h30 à la salle des Académiciens de Cœur de Ville, située au 98, rue de Fontenay dont le coût est fixé à quatre cent quatre-vingts euros (480,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200327-lmc1H7228H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/03/2020 Date de Publication : 27/03/2020
